

LA PENSÉE POLITIQUE DE CHEIKH ANTA DIOP POUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'AFRIQUE. UNE RELECTURE

Introduction

Venant TEKILA
Kapamba-Zay,
Licencié en
Histoire, Diplômé
en Développement,
Attaché de recherche
au Centre de
Recherches en
Sciences Humaines
(CRESH). Assistant à
la Rédaction de *Congo-
Afrique*.
vetekila15@gmail.com

L'Afrique, « berceau de l'humanité », est une donnée irréfutable du savoir historique universel. L'Afrique, « berceau des premières sciences » qui ont irrigué et ensemencé les civilisations du pourtour méditerranéen antique, est une vérité que nous devons au génie du savant sénégalais Cheikh Anta Diop, dont les recherches scientifiques rigoureuses ont établi l'antériorité des civilisations nègres et l'appartenance de l'Égypte pharaonique au monde négro-africain. Théophile Obenga qui fut son assistant s'en fait l'écho lorsqu'il écrit : *L'Égypte n'est pas que les colosses, les temples, les pyramides, les obélisques. Elle a créé et développé également la géométrie, l'écriture, le calendrier, le droit, la médecine, la philosophie, la pensée.*¹ Cependant, si le phénoménal Scientifique sénégalais n'est plus à présenter, il ne nous semble pas évident que le penseur et acteur politique qu'il fut soit tout autant connu du grand public. En effet, Cheikh Anta Diop s'est fortement investi dans la recherche d'une approche et des moyens appropriés pour donner un contenu réel aux indépendances africaines d'une part, et pour sortir les jeunes nations africaines de l'étreinte et des contraintes imposées par le néocolonialisme d'autre part.

Dans le contexte du monde globalisé qui est le nôtre, où les dirigeants politiques africains, souvent en panne d'inspiration, choisissent de s'arrimer fortement aux puissances financières (multinationales) et aux puissances hégémoniques (idéologies dominantes), hypothéquant de ce

1 *Présence Africaine* n°137-138, 1996, cité par SAIDI RADJA, *Kemet, berceau des civilisations modernes : Introduction à l'afrocentrisme scientifique*, Lubumbashi, Presses Universitaires, 2000, p.21

fait les aspirations légitimes et pressantes de leurs peuples, voire la souveraineté de leurs États, la recherche des voies autonomes de pensée et d'action pour le développement de l'Afrique est plus qu'une urgence. La question cruciale et récurrente est : L'Afrique doit-elle continuer à naviguer à vue, sans boussole, dans cette mer houleuse de la planétarisation ? Comment doit-elle s'intégrer dans ce grand village tout en préservant ses intérêts et ceux de ses populations reléguées à la périphérie du bien-être et du savoir ?

Nous nous proposons, dans les lignes qui suivent, de scruter la « pensée politique » de Cheikh Anta Diop pour en déceler les ressorts qui établissent la permanence de son discours et l'inscrivent dans la problématique toujours actuelle du développement du continent. Mais auparavant, nous décrirons brièvement le contexte politique des indépendances africaines qui a présidé à l'élaboration de sa pensée ; ensuite, nous ferons un survol rapide de son parcours et de son engagement politiques ; enfin, nous soulignerons à la fois la pertinence et l'actualité de son argumentation.

1. Le contexte politique des indépendances africaines

Longtemps demeurée un point sombre de la cartographie, l'Afrique noire, cette *terra incognita*, s'est ouverte au monde « civilisé » dans la douleur occasionnée successivement par la traite négrière et la colonisation. En effet, les marchands d'esclaves aussi bien que les colonisateurs avaient pour objectif commun l'exploitation systématique des ressources locales (humaines et matérielles) destinées à soutenir et à financer l'industrialisation et le progrès économique en Europe et en Amérique du Nord. Leurs méthodes brutales et inhumaines étaient la traduction de la théorie ambiante de l'infériorité naturelle (congénitale) du Nègre. En effet, philosophiquement et anthropologiquement, la traite et la colonisation étaient abreuvées par des idéologies² qui non seulement reniaient toute valeur au Noir, mais soutenaient que les peuples africains étaient anhistoriques (sans histoire, sans passé) et atemporels (hors du temps, immuables) ; que leur mentalité était prélogique.

La traite négrière

La traite négrière, rappelons-le, n'est pas à confondre avec l'esclavage qui est une pratique millénaire et planétaire, connue à différents âges de l'histoire et par la quasi-totalité des civilisations (Mésopotamie, Inde, Chine ; Aztèques, Incas, Mayas ; Egypte pharaonique ; Grèce, Rome, etc.) pour des besoins intra-communautaires

2 Cfr. notamment les travaux de G.W.F.Hegel, Arthur Gobineau et Lucien Levy Bruhl.

tels que les tâches domestiques, le transport des marchandises, les activités agricoles, les travaux de construction des palais et monuments royaux, la défense de la cité.

Par contre, la *traite négrière* est une forme d'esclavage massif (drainant des flots importants de populations), extraterritorial (elle extrade les gens en dehors de leur milieu naturel), commanditée par des forces extérieures (les émirs arabo-musulmans et les puissances maritimes occidentales) dans un but exclusivement lucratif. Enfin, seuls sont concernés, les Noirs d'Afrique. D'où ce commentaire d'Agbobli : *La traite des Noirs, fondée sur le racisme anti-noir institutionnalisé, sur l'asservissement systématique des Noirs et sur leur transfert méthodiquement organisé comme force de travail hors de leurs lieux naturels d'habitation et sur la recherche délibérée et rapide de profit, reste un phénomène singulier.*³ Ainsi, l'esclave est devenu un « produit commercable » et un « facteur de production ». Désormais l'offre des esclaves doit constamment s'ajuster à une demande de plus en plus pressante du « marché »⁴.

L'on distingue d'un côté la traite orientale (arabo-musulmane), la plus ancienne (VIII^e-XX^e siècles) et de l'autre côté la traite occidentale (atlantique), mieux documentée, qui se développe entre le XV^e et le XIX^e siècles. Le manque de main-d'œuvre dans d'immenses exploitations cotonnières et sucrières des colonies espagnoles et portugaises d'Amérique fut le facteur déclenchant de cette traite négrière qui connaîtra son âge d'or avec le *commerce triangulaire* impliquant toutes les grandes nations européennes : Portugal, Espagne, Hollande, France, Angleterre. Nous ne nous attarderons pas ici à une description détaillée de ce phénomène odieux connu pour sa férocité et son manque d'humanité. Ses conséquences ont été suffisamment graves et leurs séquelles toujours vivaces pour qu'il soit aujourd'hui classé parmi les crimes contre l'humanité⁵.

L'abolition effective de la traite connaîtra un processus laborieux dont les premières concrétisations apparaîtront au début du XIX^e siècle avec d'abord l'interdiction de la traite par le Traité de Vienne (1815), puis l'abolition de l'esclavage successivement en Grande Bretagne (1833), en France (1848), aux États-Unis (1865) et au Brésil (1889).

Dès lors, l'Afrique peut enfin sortir de sa fonction de pourvoyeuse d'esclaves dans laquelle elle a été enfermée des siècles durant. Mais elle en sort exsangue et complètement affaiblie : ses structures politiques, économiques, sociales et culturelles sont désarticulées ; sa force vitale

3 A.K.AGBOLLI, « Une cérémonie de repentance bien bizarre », in *Afrique-Education*, n°144, du 16 au 30 novembre 2003, p.30

4 L.LEMIRE, « La vérité sur la traite des Noirs », in *Le Nouvel Observateur*, n°2104, du 3 au 9 mars 2005.

5 « Loi Taubira » promulguée le 10 mai 2006 en France et reconnaissant la traite et l'esclavage comme crimes contre l'humanité.

est aussi réduite par les fortes ponctions démographiques opérées sur son territoire. Le nombre exact d'Africains déportés reste indéterminé et est sujet à débat. Les données disponibles ne livrent pas de statistiques complètes et définitives. Signalons, à titre illustratif, que l'historien Olivier Pétré-Grenouilleau⁶, évalue à quelques 11 millions le nombre d'Africains vendus comme esclaves sur la côte atlantique, auquel il faut ajouter les 17 millions vendus dans le commerce transsaharien et la traite de l'océan indien. Soit au total, pour Pétré-Grenouilleau, 28 millions d'esclaves déportés d'Afrique. Philippe Ouedraogo⁷ fait remarquer que certains auteurs estiment entre 100 et 150 millions le nombre d'Africains victimes de la traite en comptant les morts enregistrés à l'occasion des razzias.

Quoiqu'il en soit, l'impact humain de la traite négrière ne peut se cantonner à répertorier le nombre d'esclaves vendus. Il importe de prendre également en compte, comme le soutenait le panafricaniste américain W.E.B. Dubois, toutes les victimes collatérales de ce commerce, ceux qui sont morts plutôt que de se laisser capturer, ceux qui n'ont pas survécu aux conditions de détention et de transport, et les enfants qui sont morts parce que dépourvus de l'encadrement parental⁸.

La colonisation

Toutes ces plaies sont encore béantes quand l'Acte Général de Berlin signé le 26 février 1885 formalise et scelle l'occupation de l'Afrique par les puissances européennes, à son insu. Sous le couvert d'une mission *civilisatrice*, les anciens négriers prennent possession des territoires africains à partir des côtes pour une exploitation méthodique des richesses du sol et du sous-sol. La colonisation est née. A l'instar de la traite, elle aussi s'organise et s'installe durablement. Elle va créer une situation spéciale construite sur la logique de domination des peuples africains jugés irrémédiablement inférieurs. En effet, les politiques autoritaires mises en place et les rapports inégalitaires subséquents déboucheront inéluctablement sur des abus similaires à ceux induits par la traite, comme on peut le lire dans ce court extrait du discours prononcé par le Premier ministre Patrice E. Lumumba devant le Roi des Belges, à l'accession du Congo à l'indépendance : *Ce que fut notre sort en 80 ans de régime colonialiste, nos blessures sont trop fraîches et trop douloureuses encore pour que nous puissions le chasser de notre mémoire. Nous avons connu le travail harassant, exigé en échange de salaires qui ne nous permettaient ni de manger à notre faim, ni de nous vêtir ou nous loger décentement, ni d'élever nos enfants comme des êtres chers. – Nous avons connu les ironies, les insultes, les coups que nous devons subir*

6 Olivier PETRE-GRENOUILLEAU, *Les traites négrières : Essai d'histoire globale*, Paris, Ed. Gallimard, 2004.

7 <http://thomassankara.net/le-panafricanisme-histoire-mythes-et-projets-politiques>, lu le 19 avril 2017.

8 <http://terangaweb.com/quel-est-le-bilan-humain-de-la-traite-negriere>, consulté le 2/12/2016.

matin, midi et soir, parce que nous étions des Nègres.(...) Nous avons connu que nos terres furent spoliées, au nom des textes prétendument légaux qui ne faisaient que reconnaître le droit du plus fort. Nous avons connu que la loi n'était jamais la même selon qu'il s'agissait d'un Blanc ou d'un Noir, accommodante pour les uns, cruelle et inhumaine pour les autres. –Nous avons connu les souffrances atroces des relégués pour opinions politiques ou croyances religieuses ; exilés dans leur propre patrie, leur sort était vraiment pire que la mort elle-même. (...)

L'on sait, en effet, selon les termes d' Anicet Mobe⁹, qu'au Congo Belge, le travail forcé, les tortures et les mutilations étaient le facteur essentiel de rentabilité de l'économie de coercition ainsi qu'en témoignent plusieurs auteurs dont Daniel Vangroenweghe et Adam Hochschild¹⁰.

Quelques années auparavant, à des milliers de kilomètres de distance, les mêmes abus étaient dénoncés par Soekarno dans son discours inaugural de la conférence de Bandoeng, le 18 avril 1955 : *Pendant de nombreuses générations, nos peuples ont été sans voix dans le monde. Nous avons été ceux auxquels aucune attention n'était accordée, ceux dont le sort était décidé par d'autres, selon leurs intérêts qui primaient les nôtres et qui nous faisaient vivre dans la pauvreté et l'humiliation*¹¹.

Par la suite, en réponse aux exactions et injustices érigées en système, les Africains opposeront des formes de luttes variées suivant les contextes et les politiques coloniales en vigueur : révoltes paysannes et ouvrières ; guerres et guérillas féroce ment réprimées¹² ; mouvements prophétiques et résistances passives, etc. Ces manifestations conduiront plus tard aux mouvements syndicaux et à la naissance des partis politiques.

La prise de conscience nationaliste arrive à maturité après la seconde guerre mondiale. En effet, les puissances coloniales sortent de la guerre affaiblies et le mythe de l'invincibilité et de la suprématie de l'homme blanc s'effrite ; les Africains réclament un meilleur traitement en compensation de leur remarquable investissement dans l'effort de guerre¹³ ; les deux grandes puissances (E.U. et URSS) restées en marge de la colonisation ainsi que l'ONU encouragent les mouvements

9 <http://www.monde-diplomatique.fr/1999/01/MOBE/2684>, consulté le 1 juin 2017.

10 D.VANGROENWEGHE, *Du sang sur les lianes. Léopold II et son Congo*, Bruxelles, Ed. Hatier, 1986 ; A. HOCHSCHILD, *Les fantômes du Roi Léopold II. Un holocauste oublié*, Paris, Ed. Belfond, 1998.

11 Pour la première fois, les principaux représentants du Tiers-monde se réunissent sous l'impulsion de Soekarno, premier ministre indonésien, du 18 au 24 avril 1955. Ils prônent entre autres le rassemblement des pays pauvres appelés à s'unir dans le non alignement, la lutte contre le colonialisme et la ségrégation raciale.

12 Ce fut le cas en 1945 à Sétif en Algérie ; contre le MNRM en 1947 à Madagascar et les grévistes de Lourenço Marques au Mozambique ; contre les Mau-Mau en 1952-1956 au Kenya ; contre l'UPC en 1954-1955 au Cameroun, etc.

13 Les puissances coloniales européennes ont fait appel à des centaines de milliers d'hommes de troupes originaires de leurs colonies pour combattre à leurs côtés. Selon Philippe Ouedraogo déjà cité, rien que pour la première guerre mondiale, on estime à 205.000 les Africains morts au combat.

d'émancipation des pays colonisés et se montrent favorables à l'autodétermination des peuples. Bientôt, un vent de liberté souffle en Asie et débouche sur les indépendances des pays asiatiques qui ont un fort retentissement en Afrique et qui se cristallise à la conférence afro-asiatique de Bandoeng. A cela s'ajoute le mouvement panafricaniste qui combat non seulement pour la reconnaissance des droits légitimes des peuples noirs d'Afrique et de la diaspora, mais également contre la discrimination raciale. Ainsi, bien que solidement implanté, le système oppressif colonial ne peut indéfiniment ignorer ces pressions multiples. L'une après l'autre, les anciennes colonies vont recouvrer leur liberté et leur souveraineté, à l'exception notoire des colonies portugaises (Angola, Cap Vert, Guinée Bissau, Mozambique), de la Rhodésie, de la Namibie et de la République Sud-Africaine (où prévaut l'apartheid).

L'accession à l'indépendance fut sans conteste un grand mérite et une grande victoire pour les peuples africains. Mais celle-ci n'entraîna pas automatiquement la destruction du système colonial. En effet, explique Jean Pierre Lobho, l'idéal de l'indépendance devrait se traduire par l'émergence d'un nouvel ordre politique réellement *nationalitaire* et par l'élaboration d'un nouveau projet de société sans lesquels l'indépendance n'aurait aucun sens. Car, poursuit-il, la résistance victorieuse des structures socio-économiques coloniales mène le politique à capituler, à *renoncer au mouvement de décolonisation, donc à se soumettre à l'ordre du néocolonialiste*¹⁴.

Parlant des pays francophones au Sud du Sahara, François-Xavier Verschave relève qu'à leur indépendance, *ils ont été emmaillotés dans un ensemble d'accords de coopération politique, militaire et financière qui les ont placés sous tutelle*.¹⁵ En réalité, cette situation se retrouve *mutatis mutandis* dans tous les pays indépendants liés à leurs anciens maîtres par le *pacte colonial*.

Au cours d'un entretien récent, l'économiste et essayiste sénégalais Felwine Sarr, livrait sa perception d'une indépendance réelle : *La fécondité de l'indépendance consiste à redevenir son propre épiscentre, sa propre intelligence, sa propre lumière, le sujet de sa propre histoire. Pour cela il faut un effort conscient pour repenser la société à partir des priorités que l'on a soi-même établies. La première décolonisation consiste à choisir le type d'organisation sociale adapté à notre histoire, à notre culture profonde et à notre vision du monde. Que les chefs d'États africains s'interrogent sur le projet de société à mettre en œuvre, en essayant des formes d'innovation sociale qui font sens pour les personnes auxquelles ils les proposent*.¹⁶

14 J.P. LOBHO Iwa DJUGU-DJUGU, *Le Congo à l'épreuve de la démocratie. Essai d'histoire politique*, Kinshasa, Presses Universitaires de Kinshasa, 2006, 132-133.

15 Cité par Saïd BOUAMAMA, *Figures de la Révolution Africaine (de Kenyatta à Sankara)*, Paris, Editions La Découverte, 2014, p.40

16 FELWINE SARR, « L'Afrique a besoin d'une utopie », in *Congo-Afrique*, n°504 (avril 2016), p.309.

Ainsi, il apparaît clairement que les indépendances africaines n'ont été qu'un leurre et la poursuite, par des chefs autochtones interposés, d'une ignominieuse servitude née de la traite négrière et renforcée par le fait colonial.

Mais, un tel contexte politique était-il susceptible de générer le développement auquel aspiraient les peuples africains ?

L'on sait que le développement ne se décrète ni ne s'impose ; il n'est pas non plus un résultat spontané. Il découle d'une action consciente de l'individu ou d'une volonté organisée de la communauté. Autrement dit, le développement s'exprime par un plus grand sens de responsabilité, par la liberté et la capacité d'opérer des choix et la prise en mains de sa destinée. Ainsi, le développement doit pouvoir entraîner, dans le milieu et pour le groupe concernés, un véritable *changement social* que G. Rocher définit comme une *transformation observable dans le temps, qui affecte, d'une manière qui ne soit pas que provisoire ou éphémère, la structure ou le fonctionnement de l'organisation sociale d'une collectivité donnée et modifie le cours de son histoire*¹⁷.

Or le contexte de l'accession des pays africains à l'indépendance, marqué par la persistance des anciens schémas idéologiques, ne pouvait déboucher sur un nouveau projet de société pensé par et pour tous les Africains. C'est par rapport à cette situation que Cheikh Anta Diop, comme d'autres intellectuels et acteurs politiques africains et afro-américains de son temps, tels qu'Aimé Césaire, Frantz Fanon, Mehdi Ben Barka, Ruben Um Nyobé, Kwame Nkrumah, Amilcar Cabral, Sékou Touré, Jomo Kenyatta, Julius Nyerere, ont pris position et agi.

2. La trajectoire politique de Cheikh Anta Diop¹⁸

Son biographe, Cheikh M'Backe Diop, relève que très tôt, Cheikh Anta Diop avait fait montre d'une conscience aiguë quant à la responsabilité des intellectuels face au sort de l'Afrique. En effet, il était parmi les jeunes intellectuels qui, n'ayant pas adhéré au concept de la négritude, étaient en quête d'une idéologie noire et militante de substitution. Celle-ci, pour Cheikh Anta Diop, devait passer par la restauration de la conscience noire.

Arrivé à Paris en 1946 pour raison d'études, il prend l'initiative de la création de l'Association des Etudiants du Rassemblement démocratique africain (AERDA) dont le premier président sera Cheikh Fall. Entre 1950 et 1953, Cheikh Anta Diop en est le Secrétaire général. Déjà, il pose le problème de l'indépendance politique du continent noir et celui de la création d'un futur Etat fédéral. En l'occurrence, il prend le contre-pied

¹⁷ G.ROCHER, *Introduction à la sociologie générale. L'organisation sociale*, Paris, Ed. H.M.H., 1968, p.22.

¹⁸ Les informations reprises ici proviennent de la section « L'homme politique » (pp.110-117) de Cheikh M'BACKE DIOP, *Cheikh Anta Diop ; l'homme et l'œuvre*, Paris, Présence Africaine, 2003.

du projet de l'Union Française lancé par le Général De Gaulle parce que, écrit-il, quel que soit l'angle sous lequel on l'envisage, (cette union) apparaît comme défavorable aux intérêts des Africains¹⁹.

Revenu dans son pays natal (1960), après sa formation en France, Cheikh Anta Diop va mener, avec ses camarades politiques, une longue et difficile lutte pour l'avènement d'une véritable démocratie et pour le progrès social, sur la base d'un programme politique fondé sur les intérêts des Sénégalais et sur ceux des Africains en général. Il crée le Bloc des masses sénégalaises (BMS), parti d'opposition au régime élitiste de Léopold S. Senghor (1961).

Il y met en exergue le souci du petit peuple, la défense des langues nationales et une vision panafricaniste devant se matérialiser par la création d'un Etat fédéral continental. Parallèlement, il crée un journal d'opposition (Siggi rebaptisé ensuite Taxaw) et un syndicat de paysans²⁰. Mais son activité politique débordante et surtout la nouvelle vision que prône son parti dans la conduite du pays gênent le pouvoir en place qui le jettera en prison (1962). A sa sortie de prison, le pouvoir propose à son parti des postes ministériels en échange du sabotage du parti. Cheikh Anta Diop ne peut accepter une telle compromission et rejette l'offre (1963). Son parti sera dissout de même que le Front national sénégalais (FNS) qu'il a voulu mettre en place (1964).

Une décennie plus tard, en 1976, Cheikh Anta Diop crée le Rassemblement national démocratique (R.N.D.) pour fédérer toute l'opposition politique sénégalaise. A son initiative, une pétition demandant le retour à un multipartisme intégral dans le pays est signée par plusieurs centaines d'intellectuels sénégalais. Mais là aussi, de multiples entraves politico judiciaires vont se succéder à l'encontre du R.N.D. et de son fondateur (1978-1979). Par la suite, à la faveur du changement politique intervenu en 1981 avec l'avènement du Président Abdou Diouf, le multipartisme est reconnu et le R.N.D. réhabilité prend part aux élections de 1983. Cependant Cheikh Anta Diop, pourtant élu Député, refuse de siéger à l'Assemblée Nationale en signe de protestation contre la fraude massive qui a entaché le scrutin.

Au regard de ce parcours, il ne nous paraît pas approprié de conclure ce propos en disant que la force de ses convictions, son refus de la compromission ainsi que la densité de son engagement sur l'arène politique de son pays, font de Cheikh Anta Diop l'un des acteurs majeurs de la démocratisation du débat politique au Sénégal et en même temps un modèle pour une certaine opposition en manque de repères et malléable à souhait, tel qu'on l'observe autour de nous.

19 Article paru en 1952 dans *La Voix de l'Afrique noire*. Cfr <http://journaluniversitaire.com/qui-etait-le-professeur-cheikh-anta-diop/>, consulté le 6 juin 2017.

20 www.lemonde.fr/afrique/article/2016/11/23/kemtiyu-le-retour-de-cheikh-anta-diop-5036256-3212.html, consulté le 5 juin 2017.

3. La pensée politique de Cheikh Anta Diop pour le développement de l'Afrique

a. Problématique

Une préoccupation fondamentale sous-tend le projet de Cheikh Anta Diop pour le développement de l'Afrique et en constitue la problématique de base. L'auteur de sa biographie l'explique en ces termes : Comment définir le cadre de réflexion approprié pour poser en termes rationnels, cohérents et opératoires, l'ensemble des problèmes auxquels sont confrontés les Africains aujourd'hui et leur trouver une solution satisfaisante ? Comment élaborer une véritable stratégie de développement de l'Afrique : éducation, santé, dépense, énergie, recherche, industrie, institution politique, sport, culture, etc. ?²¹

Toutes ces interrogations capitales revêtent un caractère éminemment politique. Mais on ne peut y répondre avec pertinence qu'en corrélation avec l'histoire des peuples concernés. En effet, Cheikh Anta Diop est convaincu que pour être conduite avec assurance, fécondité et efficience, la réflexion politique doit s'adosser sur une identification préalable du terrain historique. L'histoire n'est-elle pas, avec la langue, la composante essentielle de la conscience des peuples ? Dès lors, recouvrer sa mémoire, sa conscience historique, devient pour l'Afrique et l'Africain, une nécessité vitale. Voilà pourquoi Cheikh Anta Diop se donnera pour première tâche la restauration de la conscience historique africaine, non certes en vue d'un « repli sur soi ou une simple délectation du passé », mais dans le but de tirer des leçons de l'histoire permettant de gérer le présent et de construire le futur de manière rationnelle et dynamique.

En effet, l'historien se propose, selon les mots de Jean Pierre Chrétien, de regarder le passé avec le souci d'y détecter les dynamiques, d'en retrouver en quelque sorte les modernités. Il s'agit, d'après Joseph Ki-Zerbo, de trouver à travers les brouillards du présent, les certitudes du passé qui répondent pour ainsi dire de la permanence du destin du futur. Aussi Pierre Saïdi Radja, afrocentriste et universitaire congolais, recommande-t-il aux Africains de se pénétrer, en les réactualisant, des éléments pertinents constitutifs de leur patrimoine culturel et de se redéfinir eux-mêmes dans leurs propres termes car le problème du sous-développement et de l'impuissance de l'Africain sont les conséquences de son environnement d'esclave et de colonisé.

Quant à la philosophie politique de Cheikh Anta Diop, elle est exposée clairement dans son livre *Les fondements économiques et culturels d'un Etat Fédéral d'Afrique Noire*, paru en 1960, à Paris, aux éditions

21 C. M'BACKE DIOP, Op.cit., p.227.

Présence Africaine. C'est cet ouvrage qui nous servira de repère dans l'élucidation de sa pensée politique.

Avant de se prononcer sur le projet politique qui convient pour le développement de l'Afrique, Cheikh Anta Diop fait un triple constat :

1. Aucun travail politique préalable n'a encore transformé les consciences d'une façon radicale afin de les préparer aux tâches austères qu'exige une indépendance réelle (p.44) ;
2. Malgré les indépendances, les Africains ne sont pas encore libres étant donné l'incapacité dans laquelle ils se trouvent de choisir un régime politique et social différent de celui du camp occidental sans ennuis ultérieurs (p.49) ;
3. « Communauté, Commonwealth, Eurafrique » constituent des ensembles sans lendemain historique et qui retardent la marche de l'Afrique. En effet, explique-t-il, l'unification planétaire (mondialisation ?) ne sera réalisable qu'à partir du moment où les différents peuples seront également forts, éduqués, au point que personne ne puisse tromper l'autre (p.33).

Ce triple constat amène le penseur à prendre fermement position pour la construction d'un État fédéral africain car, à ses yeux, le fédéralisme représente le « destin naturel » de l'Afrique, une vocation. *L'idée de fédération, écrit-il, doit refléter chez nous tous et chez les responsables politiques en particulier, un souci de survie (par le moyen d'une organisation politique et économique efficace à réaliser dans les meilleurs délais).* (p.31).

Pour parvenir à l'établissement de cet État fédéral continental, l'auteur répertorie quelques étapes indispensables à parcourir et qui représentent autant de **préalables**, à savoir :

1. Restaurer la conscience historique de l'Afrique par un travail d'exhumation et d'animation de son histoire ancienne. Ce qu'il réalise avec la publication, aux éditions Présence Africaine, de l'antériorité des civilisations nègres. Mythe ou vérité historique (1967) ;
2. Étudier l'ancienne organisation politique, économique et sociale de l'Afrique Noire depuis 2000 ans. L'Afrique noire précoloniale (1960) répond à cette préoccupation ;
3. Démontrer l'unité historique et culturelle de l'Afrique ancienne. Nations nègres et culture (1955) et L'unité culturelle de l'Afrique Noire (1960) s'inscrivent dans ce registre.

b. Un État fédéral africain

Ces préalables étant remplis, Cheikh Anta Diop préconise le *fédéralisme* comme système politique de gouvernement du continent africain. Loin d'en faire un simple slogan, il circonscrit de manière concrète les contours de l'État fédéral africain à créer. Véritable **projet de société**, son programme politique se décline en 14 points suivants²² :

1. Restaurer la conscience de l'unité historique africaine ;
2. Travailler à l'unification linguistique à l'échelle territoriale et continentale, une seule langue africaine de culture et de gouvernement devant coiffer toutes les autres ; les langues européennes, quelles qu'elles soient, restant ou retombant au niveau de langues vivantes de l'enseignement secondaire ;
3. Élever officiellement nos langues nationales au rang de langues de gouvernement servant d'expression au parlement et pour la rédaction des lois. La langue ne serait plus un obstacle à l'élection d'un député ou d'un mandataire analphabète de souche populaire ;
4. Étudier une forme de représentation efficace de l'élément féminin ;
5. Vivre l'unité fédérale africaine, l'unification immédiate de l'Afrique francophone et anglophone, seule pouvant servir de test.
6. Opposer une fin de non recevoir à toute idée de création d'États blancs , d'où qu'elle vienne et où que ce soit en Afrique Noire ;
7. Prendre dans la Constitution les dispositions nécessaires pour qu'il ne puisse pas exister une bourgeoisie industrielle. Prouver ainsi qu'on est réellement socialiste en prévenant l'un des maux fondamentaux du capitalisme.
8. Créer une puissante industrie d'État. Donner le primat à l'industrialisation, au développement et à la mécanisation de l'agriculture ;
9. Créer une puissante armée moderne dotée d'une aviation et d'une forte éducation civique inapte aux putschs de type latino-américain ;
10. Créer les instituts techniques indispensables à un État moderne : physique et chimie nucléaire, électronique appliquée, etc. ;
11. Réduire les trains de vie et niveler judicieusement les salaires afin de transformer les postes politiques en postes de travail ;
12. Organiser en coopérative de production les volontaires possédant des champs contigus en vue de la mécanisation de l'agriculture, de la production sur une grande échelle ;

22 C. ANTA DIOP, *Les Fondements économiques et culturels d'un État Fédéral d'Afrique Noire*, Paris, Présence Africaine, 1960, pp.120-122.

13. Créer des fermes modèles d'État, pour élargir l'expérience technique et sociale des paysans non encore groupés ;
14. Poursuivre avec conviction une politique de plein emploi afin d'éliminer progressivement la dépendance matérielle de certaines catégories sociales.

4. Une pensée lumineuse et toujours actuelle

Après avoir décliné les stratégies proposées par Cheikh Anta Diop pour le développement du continent, nous voudrions, à présent, procéder à la revue des principales articulations de sa pensée en vue d'en souligner la pertinence et l'actualité, et s'il y échet, de suggérer certains ajustements par rapport à l'Afrique du troisième millénaire.

Le contexte

Il sied de rappeler, avant toutes choses, que nous sommes ici au lendemain de la première vague des indépendances africaines et que donc l'auteur réfléchit par rapport au contexte et aux défis de l'époque.

En effet, très tôt, les nouveaux États africains se trouvent confrontés à trois défis majeurs par rapport auxquels il va falloir se déterminer sans attendre : le contenu à donner à l'indépendance ; le projet d'unité du continent ; l'attitude à adopter vis-à-vis des mouvements de libération.

A cet égard, une nette démarcation se fait jour entre différents pays. D'un côté, le « groupe de Brazza » formé par la plupart des anciennes colonies françaises, rejette toute idée d'intégration politique et économique immédiate du continent au nom de la souveraineté nationale mais également au nom d'une évolution prudente et maîtrisée ; soutient le principe d'une simple coopération entre États et refuse tout appui aux mouvements de libération auxquels il recommande de dialoguer avec l'opresseur. Ce groupe dit « modéré » est piloté par le Président de la Côte d'Ivoire, Houphouët Boigny. De l'autre côté, le « groupe de Casablanca/Monrovia », milite pour la liquidation sans délai du colonialisme et du néocolonialisme sous toutes ses formes ; réclame l'unité effective du continent et se prononce pour le soutien aux mouvements de libération. Ce groupe dit « progressiste » a pour tête d'affiche l'emblématique Chef de l'État du Ghana, Kwame Nkrumah.

A travers ces prises de position divergentes se profile déjà, comme l'énonce si bien Saïd Bouamama, *le monde bipolaire de la guerre froide qui a longtemps nourri les choix politiques des dirigeants africains et cristallisé les antagonismes idéologiques qui n'ont pas permis aux pionniers de l'indépendance d'emprunter de bonne heure le chemin d'un gouvernement continental africain*²³.

²³ P. SAÏD BOUAMAMA, *Figures de la Révolution Africaine (de Kenyatta à Sankara)*, Paris, Editions La Découverte, 2014.

De fait, l'organisation continentale qui voit le jour à Addis-Abeba en mai 1963 portera pendant longtemps les stigmates de ce dualisme et de ce profond clivage entre ses membres.

Un État Fédéral Africain

Cheikh Anta Diop a, parmi d'autres intellectuels et acteurs politiques africains et afro-américains de son temps, lutté pour le rassemblement et l'unité politique du continent car, morcelée, l'Afrique ne peut se développer. Voilà pourquoi il a soutenu la constitution immédiate d'un ***État fédéral africain***. Force est de constater que soixante ans plus tard, cette problématique est toujours d'une brûlante actualité. L'on peut se féliciter aujourd'hui que l'idée de création des « États-Unis d'Afrique » n'est plus un sujet à controverse. Elle est devenue une certitude, une nécessité même pour l'Afrique appelée à confronter les blocs hégémoniques de ce monde globalisé. L'Afrique doit s'unifier pour se reconstruire et se développer, tel fut l'idéal qui animait ce savant et tous les panafricanistes. C'est même le titre de l'ouvrage d'un autre fervent défenseur d'un État continental africain, Kwame Nkrumah, premier Chef de l'État du Ghana : *Africa must unite*²⁴.

Aujourd'hui, l'option d'un développement par regroupements régionaux et sous-régionaux²⁵ a montré ses limites car ceux-ci connaissent des fortunes diverses : quelques succès parcellaires ici, hibernation totale là-bas ; cacophonie, voire démission sur des sujets majeurs qui engagent le sort des peuples africains (sécurité alimentaire ; santé ; emploi ; éducation ; droits humains ; alternance démocratique, etc.) ; illisibilité et aphonie du continent dans des fora internationaux faute de volonté politique ferme et de vision commune et autocentrée. On évoque souvent le manque de moyens à la base de l'enlisement du continent. Mais un préalable demeure : l'Afrique doit se doter avant tout d'une vision claire, d'un idéal qui doit sous-tendre toutes les énergies et les intelligences avant de chercher à mobiliser les ressources financières nécessaires qui ne manquent pas au continent²⁶.

24 KWAME NKUMAH, *Africa must unite*, London, Heinemann Publishers, 1963. Traduction française par L. JOSPIN, *L'Afrique doit s'unir*, Paris, Ed. Payot, 1964.

25 Communauté économique et douanière des États de l'Afrique occidentale (CEDEAO) ; Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC) ; la « Common market for eastern and southern Africa » (COMESA) ; la « South african development community » (SADC).

26 L'Union Africaine a décidé, pour mettre fin à ce lancinant problème de moyens financiers, le prélèvement de 2% sur les importations au niveau de ses États membres. <http://www.rfi.fr/afrique/20170425-union-africaine-une-reunion-conakry-reformer-institution>, lu le 28 avril 2017.

Restaurer la conscience de l'unité historique africaine

Le nationalisme se construit grâce à l'histoire. C'est elle qui confère aux citoyens d'un pays la dimension de la conscience collective. La connaissance du passé national constitue un moyen efficace de renforcer l'unité de la communauté nationale. A cet égard, l'Afrique gagnerait à revoir et à renforcer ses programmes d'enseignement en les enracinant sur son histoire, sa géographie et son environnement, et sans doute aussi sur ses cultures et ses langues. Cheikh Anta Diop était convaincu que la connaissance du passé constitue un « socle solide » sur lequel l'Afrique peut et doit s'appuyer pour choisir des institutions nouvelles, élaborer une véritable politique de développement du continent, l'histoire étant, avec la langue, la composante essentielle de la conscience des peuples. N'est-ce pas que pour coopérer et dialoguer, il faut d'abord exister, se connaître soi-même ? Il s'agit donc pour l'Afrique de *recouvrer d'abord son âme perdue et ses valeurs référentielles pour renaître*²⁷.

Et Kasereka de préciser : *Il nous faut valoriser les domaines culturels qui sont les lieux d'imagination d'un autre monde et des réserves symboliques pour l'avenir. En effet, leur marginalisation au profit des savoirs établis et considérés comme canoniques nous garde dans l'ignorance de nous-mêmes et, par conséquent, dans l'incapacité de nous projeter lucidement vers le futur*²⁸.

Travailler à l'unification linguistique à l'échelle territoriale et continentale

Un sociolinguiste²⁹ interrogé sur le sujet estime qu'au niveau territorial, l'unification linguistique résout effectivement le problème de la communication entre les citoyens de régions différentes, et donc permet l'intercompréhension. De plus, ce serait un moyen pour et un pas vers l'unité nationale et la concorde entre les composantes ethniques du pays car cela éliminerait, par exemple, la tentation du séparatisme, des sécessions, etc. Cependant, indique-t-il, cette opération ne comporte pas que des avantages. En effet, d'un côté, sa mise en œuvre est lourde (elle nécessite des travaux techniques de longue haleine sur la langue choisie comme langue nationale) et engage des dépenses colossales ; de l'autre côté, elle peut être à l'origine de divisions dans la nation (les groupes linguistiques tenant à sauver leur culture et la langue qui sert à l'exprimer, ainsi que leur identité). Par ailleurs, l'unification linguistique n'est pas le seul facteur d'édification de l'unité nationale et ses effets ne sont pas immédiats, mais très lents à se manifester. Enfin, l'unification

27 Kä MANA, *op.cit.*.

28 Kavwahirehi KASEREKA, « Notre défi majeur : collectiviser l'espoir et ouvrir les pistes d'un futur commun » in *Congo-Afrique*, n°515 (avril 2017), p.350.

29 Point de vue du Professeur Romain KASORO TUMBWE de la Faculté des Lettres de l'Université de Kinshasa (UNIKIN).

linguistique n'élimine pas nécessairement les divisions ethniques (les cas du Rwanda et du Burundi où Tutsi, Hutu et Twa s'entre-tuent alors qu'ils parlent la même langue). Bref, quand un pays est multilingue, il existe des stratégies pour permettre l'intercompréhension entre les citoyens, sans tuer aucune culture.

Au niveau continental, il se pose le problème du choix de la ou des langues de travail dans les organisations interafricaines. Le critère le plus sûr est, selon notre interlocuteur, celui d'une langue capable d'exprimer la modernité, en plus d'être l'une des plus parlées en Afrique, c'est-à-dire une langue ayant fait l'objet de l'aménagement linguistique, de la standardisation et de la promotion linguistique très avancée.

Élever officiellement nos langues nationales au rang de langues de gouvernement

Il s'agit là d'une ambition légitime. Mais le constat à ce jour est plutôt préoccupant car la majorité des États africains ne se sont guère investis dans la réhabilitation et la promotion des langues africaines. Pour y arriver, il faut accepter le prix de la planification linguistique, de l'aménagement, de la standardisation et enfin de la promotion de la (des)langue(s) choisie(s) : dictionnaires, manuels scolaires, formation des maîtres, création littéraire, production livresque, etc. Tel n'est pas le cas et le chantier reste ouvert.

Le combat contre la bourgeoisie industrielle

Préoccupé par la recherche du bien-être collectif de la population, Cheikh Anta Diop s'est opposé vigoureusement à l'émergence de la bourgeoisie industrielle qui s'accapare des moyens de production, prône la recherche effrénée du profit et la promotion de l'individualisme. Toutefois, il nous faut constater et reconnaître que le libéralisme ne comporte pas que des effets nocifs mais qu'il promeut aussi des valeurs positives susceptibles d'être associées avantageusement à la recherche d'un optimum social notamment : la liberté d'entreprendre, l'esprit de compétition, l'exigence de qualité et le culte du mérite. C'est, du reste, cette combinaison qu'on retrouve dans le libéralisme social dit à « visage humain » qui tend à atténuer les rigueurs du libéralisme pur et dur autrement appelé l'ultralibéralisme.

Par ailleurs, depuis l'effondrement du communisme en 1989, la pensée libérale domine le monde tant et si bien que les grandes nations socialistes comme la Chine et la Russie ont abandonné le dirigisme économique. Aujourd'hui, l'on assiste même à un phénomène pire que la bourgeoisie industrielle, le phénomène « fusion-acquisition » par lequel deux ou plusieurs groupes industriels décident de fusionner leurs actions

ou d'acquérir des actions d'un autre groupe industriel pour élargir leurs parts de marché. En effet, tout industriel, petit ou grand, vise le bénéfice. Cela signifie que l'émergence d'une bourgeoisie industrielle n'est pas un mal en soi, mais le problème se pose par rapport à la manière dont le bénéfice industriel est redistribué entre les industriels et les travailleurs. Si donc cette bourgeoisie crée de la richesse et des emplois bien rémunérés, elle concourt à l'atteinte de l'optimum social. Si elle est bien encadrée par une action efficace des syndicats et par la vigilance des pouvoirs publics, elle peut concourir à l'émergence d'une classe moyenne d'entrepreneurs.

Une puissante industrie d'État

Nous l'avons dit, depuis que le monde bipolaire a cédé le pas au monde globalisé, il se dégage un consensus en faveur du libéralisme économique (keynésien) où le rôle de l'État revient à réguler l'économie et à créer un environnement favorable à l'éclosion de l'entrepreneurs. Ceci pour deux raisons :

- L'État, par sa toute puissance, risque d'étouffer les entrepreneurs qui émergent ;
- Aujourd'hui les États africains ont montré leurs limites dans la gestion des entreprises d'État. En effet, les industries d'État en Afrique sont caractérisées par la mégestion, le clientélisme dans la passation des marchés et servent de vaches à lait aux pouvoirs publics. C'est le cas de la RD Congo où les entreprises d'État sont essouffées et exsangues : la Générale des carrières et des mines (GECAMINES) ; la Société minière de Bakwanga (MIBA) ; la Société sidérurgique (SOSIDER) ; l'Office de Kilo-Moto (OKIMO) ; l'Office national du café (ONC), etc.

Voilà pourquoi nous soutenons la création d'une classe moyenne d'industriels capables de créer des emplois stables et de la richesse pour le continent. Cependant nous sommes d'accord pour donner le primat à l'agro-industrie ainsi qu'à la valorisation minière et métallurgique car cela permettrait au continent de créer de la richesse, d'atteindre l'autosuffisance alimentaire et de lutter contre la pauvreté. Bref, au-delà du choix de tel ou tel système politique ou économique, la préoccupation majeure pour les États africains devrait (et doit) être la sauvegarde des intérêts nationaux et la satisfaction des besoins fondamentaux de la population.

La recherche fondamentale

Cheikh Anta Diop attachait une grande importance à la recherche (aussi bien fondamentale qu'appliquée) qu'il considérait comme le fer de lance du développement de l'Afrique. Pour l'avoir ignoré, nos dirigeants font payer aujourd'hui aux populations africaines le prix fort de la pauvreté et du dépérissement.

Les dirigeants africains doivent se réveiller, soutenir la recherche scientifique et technologique, inciter à l'écriture et à la réflexion pour voir émerger une Afrique dynamique, créatrice et forte.

Créer des instituts techniques

Cette proposition formulée par Cheikh Anta Diop est d'une parfaite lucidité car l'Afrique a besoin, non seulement de chercheurs de haut niveau, mais aussi de techniciens pour donner de la valeur ajoutée à ses ressources agricoles et minières, forestières, halieutiques, etc. Quant au choix des filières, cela devrait se faire en fonction de besoins cruciaux et prioritaires du continent, notamment l'agroforesterie, l'électronique, la mécanique, la construction, etc.

Une armée puissante

Une armée puissante et citoyenne garantit la défense de l'intégrité de l'État et de son unité. Cheikh Anta Diop en a perçu la nécessité. Faute d'en disposer, certains pays africains sont devenus le ventre mou du continent et se trouvent ébranlés même par des groupuscules rebelles ou révolutionnaires mal équipés. L'union Africaine elle-même est dépourvue d'une force d'interposition autonome, capable d'intervenir promptement et efficacement chaque fois que de besoin.

La représentation féminine

De manière précoce, Cheikh Anta Diop a plaidé pour la participation de la femme africaine et son implication active dans les institutions publiques. Le « gender » à la mode aujourd'hui atteste la perspicacité et la justesse de sa perception quant au rôle de la femme dans la société africaine moderne. En République démocratique du Congo, par exemple, la Constitution de la Troisième République a inscrit la parité homme-femme comme mode de représentation dans les institutions publiques³⁰ même s'il reste à s'assurer de l'effectivité de cette disposition dans la pratique.

³⁰ Constitution du 18 février 2006, article 14, in *Journal Officiel*, numéro spécial, 47^e année, Kinshasa, 18 février 2006.

Conclusion

Les idées-forces de la pensée politique de Cheikh Anta Diop pour le développement de l'Afrique constituent encore aujourd'hui des pierres d'attente qui, affinées et replacées dans le contexte du troisième millénaire, pourraient assurément alimenter la réflexion et les options fondamentales susceptibles d'assurer au continent africain son envol définitif et la maîtrise de son destin.

En effet, près de six décades après les indépendances, non seulement l'avènement d'un *développement africain contextuellement intégré*³¹ tarde à prendre corps, mais les défis auxquels le continent est confronté demeurent substantiellement les mêmes :

*Il faut achever le processus de la décolonisation. Des indépendances politiques formelles ont été concédées, mais elles ne signent pas la décolonisation. Tous les mécanismes de la domination économique, avec leurs prolongements intellectuels et culturels, notamment au travers d'une ethnologie et d'une anthropologie coloniales qui ont eu besoin de détruire et d'inférioriser les cadres épistémiques préexistants pour asseoir leur domination, doivent être défaits. Une décolonisation culturelle et intellectuelle reste à opérer.*³²

Ce fut le combat de Cheikh Anta Diop et de tous les panafricanistes de son temps. C'est encore et toujours notre combat pour l'émergence d'une Afrique puissante, souveraine dans ses choix stratégiques mais en interaction intelligente avec le reste du monde.

Puisse l'Union Africaine qui vient de s'engager sur la voie de l'*aggiornamento* pour la construction d'une nouvelle architecture institutionnelle continentale, forte et proactive,³³ s'abreuver à cette pensée puissante et lumineuse de l'Immortel Cheikh Anta Diop ! ■

31 Léon Martin MBEMBO, « Alternatives pour des cultures africaines de développement » in *Congo-Afrique*, n° 515 (mai 2017), p. 435.

32 FELWINE SARR, « L'Afrique a besoin d'une utopie » in *Congo-Afrique*, n° 504 (avril 2016), p.309.

33 <http://www.rfi.fr/afrique/20170425-union-africaine-une-reunion-conakry-reformer-institution>, consulté le 28 avril 2017.